

Zeitschrift: Monuments vaudois
Herausgeber: Association Edimento - pour le patrimoine
Band: 11 (2021)

Artikel: La Bourdonnette : portrait d'un ensemble lausannois des Trente Glorieuses
Autor: Samuel, Manon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1053332>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Bourdonnette

Portrait d'un ensemble lausannois des Trente Glorieuses

Manon Samuel

Que fait la Bourdonnette, cet imposant quartier lausannois construit de toutes pièces entre 1966 et 1973 (**fig. 1**), bien visible depuis l'autoroute, dans une revue intitulée *Monuments vaudois*? La question est légitime.

Il aurait sans doute été impensable, lors de l'arrivée des premiers locataires de la Bourdonnette, d'imaginer la retrouver un jour dans une publication comme celle-ci. L'accueil réservé à son architecture dans la presse régionale est plutôt froid. On y parle de «masse d'appartements», d'un ensemble pouvant paraître «austère et écrasant»¹. Les caractéristiques architecturales qui subissent les foudres de ses détracteurs sont l'aspect monolithique des immeubles et la situation géographique périphérique, proche de l'autoroute de surcroît. Point culminant de toutes les réticences, le béton a fortement déplu, au point de devenir associé au quartier. Son architecte, le Lausannois Jean-Pierre Desarzens (1932-2015), a rarement droit de réponse. La méconnaissance qui entoure son parcours et la difficulté à rassembler des sources constituent aujourd'hui des freins supplémentaires à l'étude de ce quartier.

Récemment, le sujet est revenu sur la table. Lausanne inventorie son patrimoine du XX^e siècle et une commission spéciale propose de recenser en note 2 – soit en tant qu'«objets d'intérêt régional» – et d'inscrire à l'inventaire quelques ensembles d'habitation, dont celui de la Bourdonnette². «Vous avez l'impression d'habiter dans un chef-d'œuvre architectural?» a d'ailleurs demandé un journaliste à quelques habitants, en réaction à cette annonce³. Cette question, malgré une ironie à peine voilée,

a au moins le mérite de traiter explicitement de l'architecture du quartier. Jusque-là, les considérations sociologiques ont monopolisé l'attention de la presse locale et spécialisée. Cette architecture, souvent incomprise, présente pourtant plusieurs aspects dignes d'intérêt. Le traitement du béton s'avère tout à fait soigné et même précurseur à l'échelle locale. Les espaces extérieurs ont fait l'objet d'une attention particulière, avec un résultat étonnamment varié et verdoyant. Enfin, les logements à proprement parler défient les normes cantonales avec des dimensions extrêmement généreuses, garantissant un confort certain à leurs occupants. Ces éléments ont pu être mis en lumière après un laborieux processus de récolte de sources⁴.

UNE VILLE DANS LA VILLE

Le quartier d'habitation de Desarzens naît des cendres d'un programme urbanistique ambitieux, en lien étroit avec l'Exposition nationale de 1964. La construction d'une véritable cité-modèle, sur une parcelle déjà connue sous le nom de Bourdonnette, doit faire la gloire helvétique. Il n'en sera rien. Le projet, qui avait vu le jour au début des années 1950, est présidé par Jean Tschumi jusqu'à son décès en 1962 puis abandonné après de multiples tergiversations administratives et financières. Les recherches menées par Aurélie Buisson concernant cette cité-modèle ont permis de dissiper le flou qui régnait autour du lien entre celle-ci et l'ensemble qui sera effectivement réalisé à



1 La Bourdonnette, vue aérienne (photo Jeremy Bierer, 2021).

la Bourdonnette⁵. Les deux projets prennent des formes totalement distinctes et Desarzens ne reconnaît aucune filiation entre les deux. Un problème plus pressant que l'organisation de l'Exposition se fait sentir: la pénurie de logements à bas loyer. Malgré une ambiance de surchauffe polarisée par les initiatives Schwarzenbach sur la surpopulation étrangère, la Commune de Lausanne souhaite construire des logements subventionnés en nombre. Elle adopte un plan, baptisé Action 63, qui prévoit de créer 1 100 logements à loyer bas, modérés et moyens sur son territoire⁶. C'est dans le cadre de ce plan que Jean-Pierre Desarzens, ancien élève et collaborateur de Tschumi, est mandaté par la Commune de Lausanne pour la réalisation du futur quartier de la Bourdonnette⁷. Il travaille alors à un projet de plans d'extension de l'Ouest lausannois, et connaît donc la zone concernée⁸.

Le terrain choisi, à proximité du lac, subit d'importantes mutations. L'autoroute est mise en service à temps pour l'Expo 64. Un peu plus au sud, la cité universitaire ne tarde pas à suivre, quelque quatre ans plus tard. Sur la parcelle retenue, l'architecte répartit 493 logements dans trente-et-un immeubles, placés en décalage sinusoïdal (**fig. 2**). Une première chaîne d'immeubles, au nord, est ceinturée par une seconde chaîne parcourant la parcelle d'est en ouest, en passant par le sud. Un restaurant, un centre de vie enfantine, un centre paroissial avec son clocher, un parking, des places de jeux, un centre socioculturel et des commerces complètent l'ensemble. Ces équipements collectifs sont réunis de manière à créer un centre de village, presque une

ville dans la ville. Le plan-masse laisse place à de généreux espaces extérieurs, intégralement piétons, composés de jardins communs parcourus de chemins, de passages et de terrasses.

Les immeubles eux-mêmes comptent entre trois et treize étages sur rez-de-chaussée et sont tous couverts de toits plats (**fig. 3**). La structure porteuse se compose de piliers de béton armé et de dalles de béton préfabriquées. Elle repose sur un sous-sol en béton coulé sur place et porté par des pilotis souterrains⁹. Les façades se présentent sous la forme de grilles, avec des fenêtres en bandeaux auxquelles se substituent parfois des loggias, créant ainsi un jeu de pleins et de vides. Des stores rouges ou oranges, qui participent à l'identité visuelle du quartier, complètent le dispositif. La trame est interrompue seulement par d'imposantes claires-voies verticales, abritées derrière des pare-soleil de béton, qui signalent les cages d'escaliers. Les façades-pignons sont, en règle générale, aveugles. L'agencement des panneaux de béton qui revêtent les façades est rendu perceptible grâce aux joints apparents. Ces panneaux sont toutefois absents du soubassement, dont le béton brut de décoffrage contraste avec les stries affichées dans les étages. De larges baies rectangulaires constituent les entrées, fermées par des portes vitrées avec châssis en métal brun-rouge. Quelques passages percés dans la masse bâtie permettent de traverser le quartier. À certains endroits, des pilotis portent les immeubles.

« BÉTON + BÉTON = BOURDONNETTE... »

« ...DE L'ANIMATION SVP! » cingle un graffiti photographié par le journal *24 Heures* en 1986 (**fig. 4**). Cette image traduit bien les résistances qui ont entouré le choix de l'architecte, mais le phénomène n'est pas local. En replaçant la Bourdonnette dans son contexte de construction, on s'aperçoit que si ce matériau est très courant, et largement associé aux grands ensembles, son traitement ici annonce un changement de paradigme. L'expressivité des façades réside dans le fait que le béton n'est pas brut, ce qui est loin d'être anecdotique. Desarzens a affirmé, dans l'une des rares interviews qu'il ait données, « pour le revêtement de façade, comme le béton brut est toujours laid, nous avons eu l'idée d'utiliser un fond de moule en relief – que vous voyez toujours apparent – pour effacer les irrégularités du béton »¹⁰. Les façades se composent donc de panneaux préfabriqués, moulés. Le rendu prend la forme de stries verticales irrégulières, en relief (**fig. 5**). Leur surface les distingue du soubassement, où le béton est laissé brut. Par son moulage, le béton a subi un traitement visant à lui conférer une forme particulière, autrement dit un traitement « plastique ».

La préfabrication est le fruit de la collaboration entre Jean-Pierre Desarzens et un ingénieur expérimenté, Jean-Marie Yokoyama¹¹. Encore très peu connu de l'historiographie, celui-ci joue en Suisse romande un rôle précurseur en matière de préfabrication. Il participe à la réalisation d'autres grands ensembles de logements, notamment à ceux de l'Ancien-Stand et du Pont-des-Sauges à Lausanne, ainsi qu'à celui des Avanchets à Vernier. Desarzens raconte à son propos,

Avec Jean-Marie Yokoyama, on a cherché à développer et découper la Bourdonnette en morceaux, de telle façon à ce que toutes les entreprises de maçonnerie pouvaient se procurer des moules Man, qui existaient en Allemagne, pour préfabriquer elles-mêmes ceux-ci. Donc, on a fait un travail énorme de décomposition de tous les éléments, pour ouvrir le marché non pas seulement aux deux préfabricants régnants, mais à toutes les entreprises. La soumission était ouverte. [...] Nous avons tout découpé de façon à ce qu'il y ait une progression harmonieuse de la fabrication. Quand ça a été adjugé, l'entreprise est venue dire « on peut faire ce qu'on veut, parce qu'on travaille sur table ». Donc tout ce que nous avons fait, notre boulot rationnel etc., a été foutu en l'air parce qu'ils ont décidé de faire des grands éléments – et non plus des petits – pour se simplifier la tâche¹².

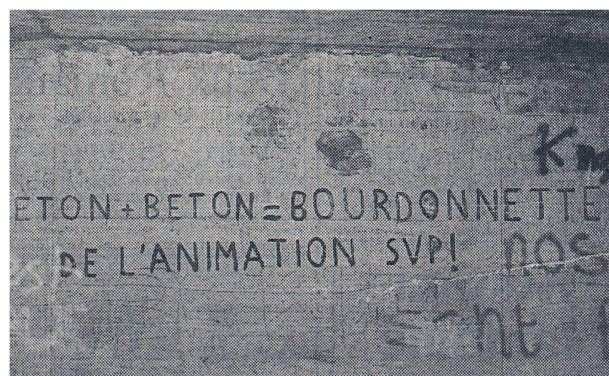
Malgré son dénouement, cet épisode traduit la volonté de modulariser l'architecture en concevant la façade non pas comme une entité, mais comme une association d'unités



2 Plan de quartier, 1968 (ACV, PP 886 A 4655).



3 Façades nord (photo Jeremy Bierer, 2021).



4 Graffiti publié dans *24 Heures*, 8 octobre 1986, p. 1.



5 Détail d'une façade pignon (photo Jeremy Bierer, 2021).

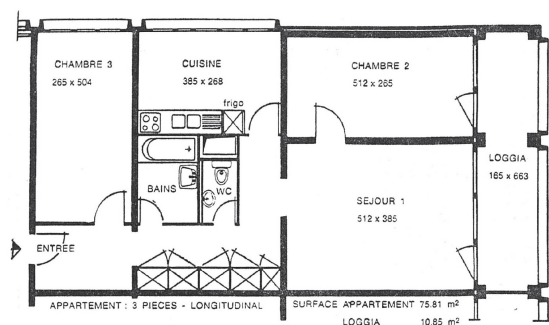


6 Jean-Pierre Desarzens, station d'épuration de Lausanne à Vidy, fosse des boues, façade sud, 1966-1968 (photo Manon Samuel, 2019).

semblables. Ce principe de décomposition est au cœur de l'architecture modulaire, justement. Comme on le comprend, à l'origine, le nombre de panneaux devait être encore plus important. Ainsi, la préfabrication, dont on explore ici les possibilités, permet de tenter à grande échelle le moulage systématique de tels éléments.

À une période où l'on affectionne particulièrement les rendus bruts, ce procédé est assez inhabituel pour s'y intéresser davantage. Desarzens trouve le béton brut laid, pourtant il est la quintessence du mouvement moderne. Il trouve sa place d'honneur avec le brutalisme, une pratique architecturale issue du modernisme qui prône l'utilisation, comme son nom l'indique, du béton brut. Avant la Bourdonnette, Desarzens avait d'ailleurs opté pour le béton brut, en réalisant le bâtiment principal de la station d'épuration lausannoise (1966-1968). Le moulage, en revanche, marque une franche rupture avec les surfaces lisses brutalistes et annonce le postmodernisme. Ce mouvement, qui naît dans les années 1970 en réaction au modernisme, englobe une pluralité de styles ayant en commun la recherche de l'hétérogénéité et le rejet de l'uniformisation urbaine¹³. Rapidement, les surfaces uniformes, trop étroitement associées au modernisme, tendent à disparaître. Les années 1970 marquent la recherche de rendus plastiques que ne permet pas le coffrage brut; les parois moulées essaient avec la préfabrication¹⁴. Ce sera donc l'ère du béton que l'on pourrait qualifier de plastique, dont l'essor concorde avec celui de la préfabrication, qui permet d'en baisser le coût.

L'ensemble de la Bourdonnette constitue le premier exemple lausannois d'utilisation à large échelle de béton moulé. Le béton texturé n'est pas rare à Lausanne, mais toutes les réalisations sont postérieures, comme l'église Saint-Matthieu (1977-1978) ou les piles de la cour de l'administration communale à Chauderon (1970-1974). La solution adoptée à la Bourdonnette se trouve donc à la pointe sur un plan local. L'architecte avait déjà expérimenté les qualités sculpturales du béton pour un monumental bas-relief sur la façade sud de la fosse des boues de la station d'épuration, réalisé entre 1966 et 1968 (fig. 6). Il s'agit alors d'un procédé particulièrement avant-gardiste. Si, à première vue, la monochromie de la Bourdonnette peut apparaître comme un manque d'originalité, dans un contexte où les grands ensembles sont synonymes de béton, on constate que les panneaux en relief sont loin d'être banals. Ils propulsent le quartier dans un contexte postmoderne, où l'on exècre la surface lisse en recherchant à l'animer par le relief. Il s'avère que la Bourdonnette est un témoin clé de ce changement de paradigme dans l'architecture lausannoise. Elle ouvre le bal du béton traité de manière plastique, dont les revues spécialisées vanteront les mérites par la suite¹⁵.



7 Plan-type d'un 3 pièces (NRL, 25 mai 1973).

8 Salle de bain et chambre à coucher (photos Hélène Benza, 2020).



ESPACES INTÉRIEURS – CONFORT ET RATIONALISATION

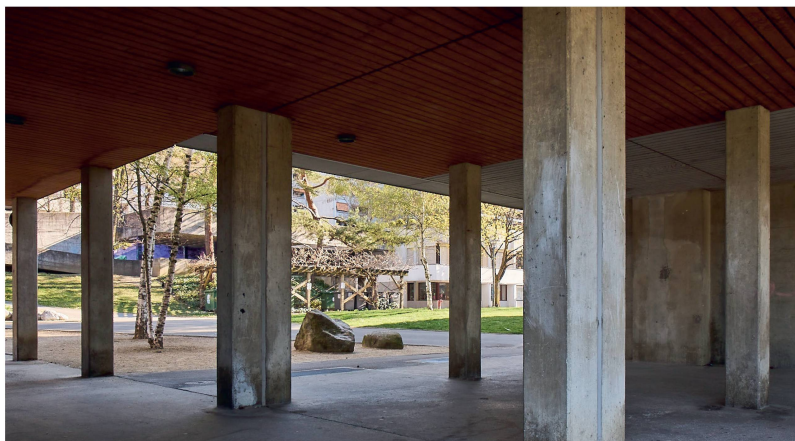
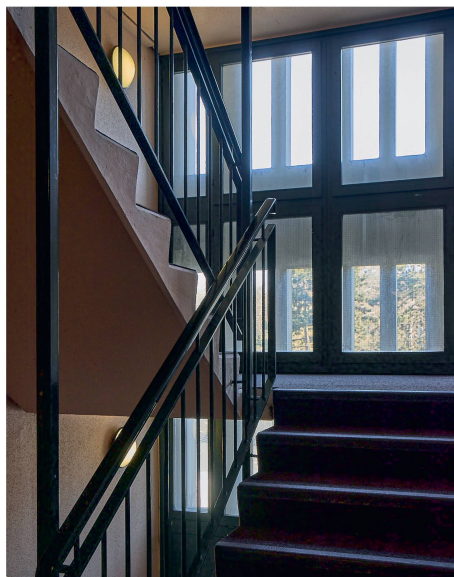
La revue *Habitation*, dans les années 1960, révèle deux préoccupations dominantes en matière de logement : la rationalisation et le confort. Les articles consacrés à ces notions sont légion¹⁶. On tente par tous les moyens de les faire coexister, non sans difficulté. Le problème s'accroît pour les logements à bas loyer. Proposer des espaces agréables à vivre en respectant les normes cantonales en la matière s'avère une gageure pour les architectes. La typologie des logements de la Bourdonnette est orientée par la politique, en cela qu'elle découle des directives formulées par la Commune. Le programme, les surfaces et les équipements sont discutés dans un va-et-vient de courriers et de séances. Desarzens parvient à proposer un degré certain de confort aux habitants – principalement des familles – en engageant un bras de fer avec les autorités compétentes pour s'affranchir d'une partie des normes cantonales. Quant à l'effort de rationalisation, il est perceptible dans le choix des matériaux, ainsi que dans la composition des appartements.

Ceux-ci comptent entre deux et quatre pièces. Ils sont conçus comme des modules pouvant être orientés ou assemblés selon les besoins ; ils sont réalisés en suivant trois plans-types et deux variantes (fig. 7). Ils comprennent tous une cuisine, un séjour, une ou plusieurs chambres, une salle d'eau et un W.C. séparé, ainsi qu'une loggia. À cela peuvent s'ajouter une entrée ou un réduit. Les dimensions des différentes pièces sont identiques pour chaque logement. Les tailles similaires des chambres à coucher doivent

assurer une polyvalence d'utilisation en fonction de l'évolution familiale¹⁷. Les appartements sont ainsi standardisés. Un effort d'économie est réalisé en adossant la cuisine aux salles d'eau, afin de pouvoir constituer une unique gaine technique.

Concernant les revêtements, plusieurs options sont envisagées jusqu'à parvenir à la version la plus économique et fonctionnelle : de la moquette dans les chambres et du linoléum dans les autres pièces (fig. 8) ainsi que sur les paliers d'étage. Avec le temps, ces revêtements de sol sont remplacés par du carrelage et du parquet. Aujourd'hui, rares sont les appartements qui conservent encore leurs revêtements d'origine¹⁸.

Les espaces de circulation communs affichent des tons rouges et bruns qui répondent aux couleurs des stores et des portes d'entrée. La cage d'escalier jouit de lumière naturelle grâce à la claire-voie verticale munie de pare-soleil en béton (fig. 9). Des ascenseurs sont installés. Les parois du vestibule présentent un carrelage imitant la brique et les plafonds sont lambrissés. Ces matériaux, qui paraissent bien éloignés des traditionnels marbres et parquets, ont l'avantage d'être plus économiques que ceux-ci. Le confort des habitants est garanti par les surfaces généreuses des appartements, sujet ayant nécessité toute la ténacité de l'architecte. Desarzens explique que « dans les options de départ, il était dit que l'on devait faire des appartements de trois et quatre pièces selon les normes cantonales. Or, les normes cantonales sont très restrictives ; je les ai dépassées largement, ce qui m'a valu certaines remarques »¹⁹. Ces remarques, les archives s'en font l'écho. Dans une lettre de la Commission cantonale du logement²⁰, le choix de



9 Cage d'escalier (photo Jeremy Bierer, 2021).

10 Pilotis supportant un des immeubles (photo Jeremy Bierer, 2021).

séparer les W.C. de la salle de bain est qualifié de «solution de luxe». La surface des salles de bains pose également problème. Au nom de l'économie, l'expéditeur de la lettre insiste pour que l'architecte respecte les normes cantonales, et ce même si «les salles de bains de type minimum peuvent être une gêne pour l'occupant». L'architecte obtient finalement gain de cause sur ces points.

La cuisine est fermée. On peut s'étonner de ce choix traditionnel à une époque où les cuisines ouvertes sur le séjour deviennent de plus en plus courantes. Elles se généralisent durant les années 1970, avant que la cuisine fermée ne fasse son retour en force dans le milieu des années 1980²¹. Après-guerre, l'aménagement de cette pièce fait l'objet de nouvelles recherches. En 1957, *Habitation* présente les cuisines modernes à grand renfort d'images²². L'auteur catégorise les différents types d'agencement. La cuisine de travail, fermée, est exclusivement consacrée aux tâches domestiques. À l'inverse, la cuisine-habitation, considérée comme la plus novatrice, n'est pas cloisonnée du reste du séjour. À Lausanne, les architectes qui se tournent vers de telles cuisines ne sont pas rares dans les années 1960, tels le trio Calame, Schlaeppli et Gilliard au Pont-des-Sauges (1965-1970), ainsi que le bureau AAA à l'Ancien-Stand (1961-1967)²³. Un tel choix requiert des systèmes de ventilation performants. À la Bourdonnette, la cuisine fermée justifie la décision politique de supprimer les hottes de cuisson, pour réaliser quelques économies supplémentaires. Les fenêtres en bandeau s'avèrent salvatrices. Ce qu'elle perd en équipement, la cuisine de la Bourdonnette la compense en superficie. Elle se voit octroyer 10 m², ce qui en fait une pièce assez grande pour être habitable, en accueillant une table. Jean-Pierre Desarzens affirme avoir réalisé une enquête démontrant que la majorité des locataires

lausannois prennent leur repas dans la cuisine²⁴. Ce type de cuisine, identifié par *Habitation* comme la cuisine-repas, n'est pas nouveau mais il offre une solution à mi-chemin entre la cuisine de travail et la cuisine-habitation. Les habitants ont la flexibilité de prendre leur repas dans la cuisine, le séjour ou la loggia en été.

On peut se rendre compte de la générosité des dimensions en comparant la Bourdonnette avec les immeubles du Pont-des-Sauges. Ces ensembles lausannois contemporains sont d'envergure et de loyer comparables. Pourtant, les pièces sont systématiquement plus grandes à la Bourdonnette. La plus petite chambre du Pont-des-Sauges mesure 10 m², contre 14 m² à la Bourdonnette. Dans chaque appartement, l'une d'entre elles a accès à la loggia, ce qui constitue un autre point de litige. La Commission cantonale du logement rappelle à l'architecte que les loggias dépassent le programme initial puisqu'il «n'en est demandé que devant les séjours»²⁵. Là encore, l'architecte a le dernier mot. Le séjour est également spacieux; 20 m² contre 14 m² au Pont-des-Sauges. Il est ensoleillé grâce à ses larges baies donnant sur la loggia. Si un effort est consenti avec le choix de matériaux peu coûteux – ce qui engendrera des travaux de rénovation par la suite – et l'absence des hottes de cuisine, le confort des habitants n'est pas négligé. Au contraire, ils jouissent de grands appartements avec des séjours particulièrement lumineux, et de longues loggias.

11 *Vue aérienne des aménagements extérieurs et de l'arborisation*
(photo Jeremy Bierer, 2021).



ESPACES EXTÉRIEURS ET JARDINS

Quelle belle découverte, ces espaces verts entre les immeubles de logement ! Des cheminements minéraux aux lignes sinueuses traversent de belles pelouses, bordées d'arbres aux essences les plus diverses, au développement et au feuillage très variés. C'est un paysage mouvant de pentes douces qui redessine la relation au sol du bâti.

Ces lignes sont signées par l'architecte Giulia Marino, dans une tribune parue en août 2020 dans *24 Heures*²⁶. L'aménagement des espaces extérieurs a en effet de quoi surprendre le visiteur, puisqu'il est jalousement gardé à l'abri des regards. Il ne se laisse apprécier que par ceux qui entrent dans le quartier. Si les volumes bâtis suscitent des débats, les jardins font l'unanimité.

Pour les espaces extérieurs, l'architecte est épaulé par un autre homme d'expérience, son homonyme André F. Desarzens, chef du Service des parcs et promenades lausannois. En arrivant sur le chantier de la Bourdonnette, il a déjà une prolifique carrière, avec des réalisations notables²⁷. Citons à titre d'exemple l'aménagement du site de Vidy suite à l'Expo 64, avec la Vallée de la Jeunesse et sa roseraie, ainsi que les espaces extérieurs du quartier de l'Ancien-Stand, réalisés en 1968. Il inaugure en 1961 l'établissement horticole de la Bourdonnette, situé en face du futur quartier d'habitation.

Pour le quartier à proprement parler, il opte pour une intense végétalisation. Un alignement de platanes constitue la frontière nord du quartier²⁸. Un dense cordon boisé, au sud, fait rempart contre les bruits de l'autoroute. En effet,

le pare-son n'est installé qu'au début des années 2000 et les arbres offrent une alternative naturelle. Entre les masses bâties, de larges bandes de gazon sont ponctuées par des groupements d'arbres parmi lesquels peupliers, pins, bouleaux, hêtres ou chênes (fig. 11). Des buttes sont créées pour leur effet anti-bruit. Les espaces verts connaissent par la suite des transformations importantes²⁹, au gré de l'évolution de la vie du quartier, avec la création de places de jeux supplémentaires et d'installations sportives. La pose du pare-son, au bord de l'autoroute, entraîne la suppression du cordon boisé. Des peupliers et des potagers communautaires viennent revégétaliser cette zone dans les années 2000.

Tous ces espaces verts sont communs. Dans les années 1960, les évolutions sociales et économiques permettent la prolongation du temps libre, qui influe sur les infrastructures de détente et de loisirs et donc sur les espaces extérieurs dont on pourvoit les ensembles d'habitation³⁰. Cela révèle une évolution de la façon de considérer et de vivre le jardin, y compris pour les logements sociaux. À titre de comparaison, au tournant du XX^e siècle, les maisons construites pour les ouvriers étaient flanquées d'un petit terrain individuel, destiné à « occuper sainement les loisirs et apporter un appoint dans l'alimentation »³¹. Avec les années, la fonction du jardin évolue. Comme un contrepied à l'intensification de la circulation qui caractérise les Trente Glorieuses, les espaces verts font l'objet d'une attention d'autant plus particulière. Les premières expositions nationales dédiées à l'art des jardins s'organisent dans les années 1950³². En parallèle, on cherche à faire naître, dans les nouveaux ensembles, un « esprit de quartier », comme l'expose l'architecte Jean-Pierre Vouga en 1961³³. Le jardin partagé apparaît comme l'une des solutions ; il devient social. Il est désormais un lieu de rencontres et d'échanges.



12 Terrasse commune et clocher
(photo Jeremy Bierer, 2021).

Les espaces extérieurs des nouveaux quartiers d'habitation revêtent, toutefois, des formes aussi différentes que les bâtiments qu'ils accompagnent. À la Bourdonnette, l'implantation des immeubles ainsi que la déclivité du terrain ont pour effet de complexifier et de multiplier les points de verdure, de briser les vues entre ceux-ci. Ce principe s'érige contre ce qu'Éveline Althaus qualifie de «grand volume flottant au milieu d'espaces verts», tel que défendu par les Congrès internationaux d'architecture moderne³⁴. L'architecte crée un véritable réseau de chemins piétons parcourant la parcelle, sans marches d'escalier ni pentes abruptes, garantissant un accès facile aux personnes à mobilité réduite. De plus, les places de parking sont reléguées à l'extrémité nord du quartier. Autrement dit, l'intérieur est entièrement piéton. C'est un principe qui, bien que défendu par les urbanistes de la Charte d'Athènes en 1933, peine à être appliqué in situ. À titre de comparaison, aux Avanchets, quartier genevois d'envergure comparable, cette solution est envisagée puis finalement abandonnée, car jugée trop coûteuse³⁵. La piétonnisation d'un quartier est donc un manifeste; cela sous-tend un idéal. La séparation entre intérieur et extérieur du quartier, qui lui avait valu le reproche d'être replié sur lui-même, n'a finalement rien d'accidentel. Cet effet est même recherché par l'architecte, qui explique:

Il est clair que les grandes façades droites, les grands bâtiments linéaires sont obsédants. Ils ne vous conduisent à rien et ne présentent aucun intérêt architectural à l'échelle d'un quartier comme celui-là. Les quartiers comme celui-là correspondent à l'intérieur des villes qui datent de quelques siècles, que vous allez visiter quand vous allez en vacances: il y a des ruelles, il y a des commerces, il y a des passages. C'est varié, agréablement. C'est dans ce sens-là que nos recherches ont conduit, et non pas dans une systématique linéaire³⁶.

L'implantation des masses bâties, les passages percés dans les soubassements, la rampe, les terrasses, les chemins piétons que Desarzens qualifie de «ruelles», tout confère à cette composition un aspect labyrinthique, à l'opposé des immeubles-barres (fig. 12). Ces espaces extérieurs sont pour les habitants. Ils garantissent une zone de sécurité où se déroule la vie du quartier. Architecte et paysagiste ont travaillé à la cohérence d'un ensemble, entrelaçant bandes construites et bandes vertes, recherchant la variété.

Que dire de l'architecture de la Bourdonnette, à l'aube de son cinquantième anniversaire? Les façades, de bonne qualité, ont conservé leur substance et leur aspect d'origine. Les espaces extérieurs ont évolué avec la vie de quartier mais n'en demeurent pas moins verdoyants. La perte la plus significative est probablement celle du cordon boisé au sud. Néanmoins, les jardins garantissent le confort d'un quartier entièrement piéton, avec ses chemins et ses places. Quant aux appartements, ils ont perdu leurs revêtements d'origine mais ont conservé leur disposition et bien sûr leurs surfaces, toujours aussi appréciables. Il est surprenant de constater que les jardins et les superficies généreuses, deux atouts majeurs du quartier, sont pour ainsi dire cachés aux yeux extérieurs. Tout est résumé par une question posée lors de l'émission *Temps Présent* en 1994: «Est-ce que c'est pénible d'habiter dans un quartier – même si ce quartier est très bien – dont les autres pensent qu'il n'est pas bien?»³⁷. Ce dualisme entre perception de l'intérieur et de l'extérieur est d'ailleurs abordé de manière récurrente dans la presse. Si l'architecture de la Bourdonnette peine tant à être comprise, c'est peut-être parce qu'elle est faite pour ses habitants.

NOTES

¹ Dans l'ordre de citation : *24 Heures*, 2 juillet 1975, p. 19 ; *NRL*, 27 juin 1979, p. 9.

² Cette évaluation exige la conservation de la forme et de la substance. Il y a une nuance par rapport à la mesure de classement, qui exige la conservation intégrale de la forme et de la substance. Les critères d'évaluation sont : l'authenticité, le caractère unique, la rareté, l'originalité, l'exemplarité, l'intégration au site, l'importance de la construction et de son histoire. Voir *Commission spéciale pour assurer une évaluation scientifique et indépendante du patrimoine architectural du XX^e siècle, 1920-1975*, Canton de Vaud, rapport final, 20 août 2019.

³ Christophe PASSER, « Vivre à la « Bourdo », c'est rêver d'en partir », in *24 Heures*, 15 août 2020, version en ligne.

⁴ Le présent article poursuit le travail entrepris dans le cadre d'un mémoire de maîtrise dirigé par Philippe Kaenel et Dave Lüthi. Manon SAMUEL, *Le quartier de la Bourdonnette à Lausanne : cité idéale ou cité béton ?*, mémoire de maîtrise, Université de Lausanne 2019.

⁵ Aurélie BUISSON, « Le quartier modèle de l'Expo 64 ou le fruit d'un avortement programmé », in *Tracés* 20, 17 octobre 2014, pp. 24-30.

⁶ Les quartiers concernés sont Bois-Gentil, l'avenue de Cour, Dorigny (Bourdonnette), Malley, Grangette et Sauvabelin. Voir BUISSON 2014 (cf. note 5), p. 30.

⁷ Jacqueline LEBET, *La production de l'environnement construit : le quartier de la Bourdonnette*, mémoire de licence, Université de Lausanne 1981, p. 36.

⁸ AVL, AMVB 1410, Jean-Pierre Desarzens, *Projet de plans d'extension de la région Dorigny + Vidy : Communes de Lausanne, Chavannes, Ecublens, Saint-Sulpice, Lausanne*, 1963.

⁹ *Operum Via, Itinéraires de valorisation des œuvres et ouvrages en béton*, Yverdon 1998, objet 602.

¹⁰ Il existe deux interviews de Jean-Pierre Desarzens. La première, dont provient la citation, a été filmée par TV Bourdo en 2004. La seconde a été enregistrée par Caravane FM en 2014. Elles sont toutes deux intégralement retranscrites en annexe du mémoire précité (cf. note 4).

¹¹ Concernant Jean-Marie Yokoyama, voir ACM, 0056.01.040, fonds Yokoyama. Les autres ingénieurs sont : Henri-B. de Cérenville (infrastructure traditionnelle), René Suter, Charles Perrottet (électricité), Henri Tanniger (sanitaire), Pierre Picot (chauffage).

¹² Interview TV Bourdo, 2004 (cf. note 10).

¹³ Sur le sujet : Charles JENCKS, *The New Paradigm in Architecture : the Language of Post-Modernism*, New Haven 2002.

¹⁴ Arthur RÜEGG *et al.*, *Die Unschuld des Betons : Wege zu einer materialspezifischen Architektur*, Zurich 2004, p. 10.

¹⁵ Sur le sujet : « Tendance nouvelle de l'architecture du béton apparent », in *Bulletin du ciment* 14, 1973.

¹⁶ Sur le sujet : « À la recherche du confort », in *Habitation* 33, 1961, 1, pp. 11-12.

¹⁷ ACV, SB 221/98, dossier de base pour recherche de financement, 20 mai 1968.

¹⁸ Je remercie Sandrine Pasche et la Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL) pour la visite de l'appartement avec revêtements d'origine.

¹⁹ Interview TV Bourdo, 2004 (cf. note 10).

²⁰ ACV, SB 221/98, « Observations formulées par la délégation restreinte de la Commission cantonale du logement », adressées à la Fondation lausannoise pour la construction de logements, 11 avril 1967.

²¹ Joëlle NEUENSCHWANDER FEIHL, *Société Coopérative d'Habitation Lausanne 1920-1995 : 75 ans d'élan constructeur au service de la qualité de la vie*, Lausanne 1995, p. 119.

²² « Quelques idées nouvelles pour l'agencement des cuisines : comment embellir le travail de la ménagère ? », in *Habitation* 29, 1957, 8, pp. 9-17.

²³ Au sujet des cuisines de l'Ancien-Stand, voir Diego MADDALENA, *AAA : l'Atelier des Architectes Associés (1961-1976) : un bureau lausannois durant les Trente Glorieuses*, mémoire de maîtrise, Université de Lausanne 2020, p. 40.

²⁴ ACV, SB 221/98, dossier de base pour recherche de financement, 20 mai 1968.

²⁵ ACV, SB 221/98 (cf. note 20).

²⁶ *24 Heures*, 28 août 2020, version en ligne.

²⁷ Hélène RAPPAZ, « Un acteur méconnu du paysage lausannois : André F. Desarzens (1914-1996) », in *Monuments Vaudois* 5, 2014, pp. 48-57.

²⁸ Je remercie Laura Ceballos pour son expertise en matière de paysagisme.

²⁹ Les photographies aériennes de Swissimage permettent de documenter ces changements.

³⁰ Daniel SCHLÄPFER, « ...comme la plus rude des vallées latérales dans le coin le plus reculé entre Amsteg et Göschenen », in *Anthos* 53, 2014, 1, p. 19.

³¹ Geneviève HELLER, *Propre en ordre : habitation et vie domestique 1850-1930 : l'exemple vaudois*, Lausanne 1979, p. 88.

³² Hélène RAPPAZ, « Les Trente Glorieuses des espaces verts lausannois (1948-1977) », in *Lausanne : Parcs et jardins publics*, Dave Lüthi (dir.), Berne 2014, pp. 102-113.

³³ Jean-Pierre VOUGA, « L'opinion d'un architecte », in *Habitation* 33, 1961, 6, pp. 17-18.

³⁴ Eveline ALTHAUS, Marie A. GLASER & Claudia MÜHLEBACH, « Densité étendue : les grands ensembles suisses », in *Anthos* 53, 2014, 1, p. 4.

³⁵ Anita FREI, *Des logements de toutes les couleurs : une chronique Avanchet-Parc*, Genève 1997, p. 17.

³⁶ Interview Caravane FM, 2014 (cf. note 10).

³⁷ « Le village planétaire », Télévision Suisse Romande, Temps Présent, réal. Liliane Annen, 20 octobre 1994.

Double page suivante Immeuble Pré-du-Marché, collège des Bergières, Collège propédeutique, Bourdonnette, détails (photos Jeremy Bierer, 2021).

